

Quarts de finale: élèves des collèges et des lycées

24^e

Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques

7^e Championnat des Jeux Littéraires 7^e Trophée Lewis Carroll (combiné)

DOSSIER DE PARTICIPATION

Ce dossier est consacré aux quarts de finale du vingt-quatrième Championnat des jeux mathématiques et logiques, du septième Championnat des jeux littéraires et du Trophée Lewis Carroll (combiné).

Vous y trouverez :

- quelques précisions sur le déroulement des quarts de finale.

- le formulaire d'inscription

Vous nous retournerez seulement la demi-feuille d'inscription aux quarts de finale en ayant bien pris soin de la compléter, sans oublier le paiement des cotisations FFJM.

Vous pouvez demander des épreuves d'entraînement pour vos élèves en vous adressant par courriel à ffjm@wanadoo.fr

Merci de votre soutien.

COMMENT ORGANISER DES QUARTS DE FINALE

LES PARTICIPANTS :

Tous les élèves des collèges et des lycées peuvent disputer les quarts de finale scolaires. Quinze participants au minimum sont requis pour organiser des quarts de finales. Si ce minimum n'est pas atteint, les élèves peuvent concourir individuellement.

Même s'il a participé à des quarts de finale scolaires, un élève peut néanmoins participer individuellement à l'aide des bulletins se trouvant sur le site internet de la FFJM à l'adresse www.ffjm.org. Des bulletins de participation individuelle sont également disponibles auprès de la FFJM 8 rue Bouilloux-Lafont 75015 Paris (joindre une enveloppe timbrée).

Les élèves peuvent choisir, à leur convenance, de participer seulement au *Championnat des Jeux Mathématiques*, ou bien de ne disputer que le *Championnat de Jeux Littéraires*, ou enfin de participer aux deux et au combiné des deux, à savoir le *Trophée Lewis Carroll*.

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES :

- Phase 1 : quarts de finale scolaires le jeudi 4 février 2010
- Phase 2 : demi-finales régionales le 20 mars 2010.
- Phase 3 : finale internationale fin août 2010.

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DES JEUX LITTÉRAIRES ET DU COMBINÉ :

- Phase 1 : quarts de finale scolaires le jeudi 4 février 2010
- Phase 2 : écriture d'un texte à contraintes : avril 2010.
- Phase 3 : finale du combiné : fin mai 2010.

LES MODALITES :

- Vous inscrivez des élèves de votre établissement aux quarts de finale en joignant le montant des adhésions (au choix pour chaque élève : une seule ou deux épreuves).
- Dans la semaine précédant le 4 février 2010, vous recevrez un colis contenant les cadeaux pour les participants et les textes des épreuves.

• Le 4 février 2010, vous organisez les épreuves (sur une ou deux séquences de cours).

• Vous renvoyez à la FFJM les bulletins des élèves.

• Dans la seconde quinzaine de février, la FFJM vous communique les résultats et les noms de vos élèves qualifiés pour la suite de la compétition.

JEUX MATHÉMATIQUES : LES CENTRES DE DEMI-FINALES :

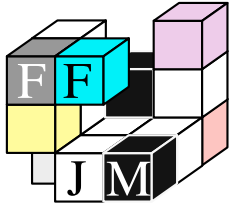
Il devrait y avoir un centre de demi-finale par département. Les qualifiés iront concourir dans leur département ou un département voisin.

Nous rappelons que l'organisation d'une demi-finale par département repose sur la seule bonne volonté de correspondants du Championnat. Portez-vous volontaire que votre établissement soit centre de demi-finale, contactez rapidement Patricia Maltempi, FFJM, 8 rue Bouilloux-Lafont 75015 Paris

(e-mail : pmaltempi@wanadoo.fr
tel : 01 44 26 08 37

lundi et mercredi 9 h - 16 h
fax : 01 40 37 03 45).

La FFJM peut vous aider à trouver de l'aide pour encadrer une demi-finale.



COLLEGES ET LYCÉES

CHAMPIONNAT DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES

CHAMPIONNAT DES JEUX LITTÉRAIRES TROPHÉE LEWIS CARROLL (COMBINÉ)

jeudi 4 février 2010

Inscription d'un collège ou d'un lycée

À photocopier ou découper et à retourner impérativement avant le 1er janvier 2010 à :

Championnat - FFJM, 8 rue Bouilloux-Lafont, 75015 Paris

La FFJM est une association à but non lucratif (de type «loi de 1901»). Les cotisations des adhérents servent à couvrir les frais d'impression et d'expédition des documents du championnat, ainsi que les frais d'hébergement et une partie des frais de déplacement des participants à la finale internationale.

Je souhaite inscrire les élèves de mon établissement aux concours mathématiques et/ou littéraires :

Établissement* Collège Lycée Nom :

*Ne cocher qu'une case. Remplir deux bulletins d'inscription si l'établissement comprend à la fois un lycée et un collège.

Code RNE (registre national des établissements) :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Fax : Adresse(s) e-mail :

Nom du correspondant : Enseignant de :

Nom du suppléant : Enseignant de :

Nombre d'élèves inscrits :

| | 6 ^e | 5 ^e | 4 ^e | 3 ^e | 2 nd e | 1 ^{ère} | Tale |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Au seul championnat de jeux mathématiques : ... | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Au seul championnat de jeux littéraires : | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Aux Combiné des deux épreuves (Trophée L Carroll) : | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Total d'inscrits toutes épreuves et catégories confondues **A** = dont combiné **B** =

Le nombre **A** doit être au moins égal à 15 pour que l'inscription soit valide (si vous avez moins de 15 élèves intéressés, faites-les participer individuellement sur www.ffjm.org).

Cotisations (chèque à l'ordre de la FFJM ou bon de commande de l'établissement) joint obligatoirement : Montant en euros

Collèges : 2 euros par élève participant à UNE épreuve + 1 euro supplémentaire par élève participant au combiné des DEUX épreuves ($A \times 2 + B \times 1$ euros), soit : euros

Lycées : 2,50 euros par élève participant à UNE épreuve + 1,50 euro supplémentaire par élève participant au combiné des DEUX épreuves ($A \times 2,5 + B \times 1,5$ euros), soit : euros.